



STATEMENT OF THE EUROPEAN UNION
BY MRS TIPHAINE JOUFFROY,
DEPUTY PERMANENT REPRESENTATIVE OF FRANCE TO THE OPCW
AT THE 99th SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL
(The Hague, 8-11 March 2022)

Agenda item 7 e) – Addressing the threat from chemical weapons use

I have the honour of speaking on behalf of the European Union (EU).

The Candidate Countries Albania, Montenegro, North Macedonia and Turkey, and the EFTA (European Free Trade Association) countries Iceland, Liechtenstein and Norway, members of the EEA (European Economic Area), as well as Georgia and Ukraine align themselves with this statement.

Andorra and San Marino also associate themselves with this statement.

Mrs. Chairperson,

Addressing the threat from chemical weapons use is a key item on the Executive Council agenda and is essential for upholding international norms related to chemical weapons use. The European Union reiterates its strong concerns that the Russian Federation still has not reacted to international calls, including those reiterated on the occasion of the 98th session of the Executive Council and during the 26th Conference of States Parties in December 2021, for a thorough and transparent investigation into the assassination attempt on the Russian opposition politician Mr. Alexei Navalny. The poisoning of Mr. Navalny in Russia by a military chemical nerve agent of the “Novichok” group in August 2020 (a substance developed by Russia), has been confirmed, beyond doubt, by specialised laboratories in Germany, France and Sweden, as well as by the OPCW. The European Union has condemned the poisoning in the strongest possible terms.

Impunity for the use of chemical weapons must not and will not be tolerated. On 15 October 2020, the European Union introduced a sanction regime dedicated to fighting the proliferation

and use of chemical weapons. Under that regime, the EU has designated five Syrian officials and one entity involved in Syria's chemical weapons program, as well as ten Russian nationals and one entity linked either to the Salisbury attack or the poisoning of Mr. Navalny with the "Novichok" nerve agent. Furthermore, fully in line with the findings of the report on the poisoning of Mr. Navalny issued on 10 January 2022 by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE), the European Union member states join PACE in calling upon the Russian Federation to "fulfil its obligations under the Chemical Weapons Convention, including by investigating the alleged development, production, stockpiling, and use of a chemical weapon on Russian territory, and by providing substantive replies to questions posed by other States parties", including to the questions asked by 45 States Parties in the framework of Art. IX, paragraph 2 of the Convention on 5th October 2021.

The European Union once again urges the Russian Federation, with full transparency and without further delay, to disclose and to explain credibly the circumstances of the assassination attempt against Mr. Navalny.

I would kindly ask you to consider this statement as an official document and post it on the OPCW external server and public website.

* * *



**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE
PRONONCÉE PAR MADAME TIPHAINE JOUFFROY,
REPRÉSENTANTE PERMANENTE ADJOINTE DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE AUPRÈS DE L'OIAC
À LA 99^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF
(La Haye, 8 – 11 mars 2022)**

Point 7 e) : Faire face à la menace de l'utilisation d'armes chimiques

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne.

L'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, et la Turquie, pays candidats, et l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange), membres de l'EEE (Espace économique européen), ainsi que la Géorgie et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.

Andorre et Saint-Marin s'associent également à cette déclaration.

Madame la Présidente,

Lutter contre la menace que constitue l'emploi d'armes chimiques est l'un des objectifs principaux du Conseil exécutif; il en va du respect des normes internationales en matière d'utilisation d'armes chimiques. L'Union européenne réitère ses vives préoccupations quant au fait que la Fédération de Russie n'a toujours pas répondu aux appels internationaux, y compris ceux réitérés à l'occasion de la 98e session du Conseil exécutif et lors de la 26e Conférence des États parties en décembre 2021, en faveur d'une enquête approfondie et transparente sur la tentative d'assassinat de l'homme politique russe de l'opposition, M. Alexei Navalny. L'empoisonnement de M. Navalny en Russie par un agent neurotoxique militaire du groupe "Novichok" en août 2020 (une substance mise au point par la Russie), a été confirmé, sans aucun doute possible, par des laboratoires spécialisés en Allemagne, en France et en Suède, ainsi que par des par l'OIAC. L'Union européenne a condamné cet empoisonnement dans les termes les plus fermes.

L'impunité pour l'emploi d'armes chimiques ne doit pas et ne sera pas tolérée. Le 15 octobre 2020, l'Union européenne a mis en place un régime de sanctions dédié à la lutte contre la prolifération et l'emploi des armes chimiques. Sous ce régime, l'UE a désigné cinq responsables syriens et une entité impliquée dans le programme d'armes chimiques de la Syrie, ainsi que dix ressortissants russes et une entité liée soit à l'attaque de Salisbury ou à l'empoisonnement de M. Alexei Navalny avec l'agent neurotoxique "Novichok". Par ailleurs, en pleine conformité avec les conclusions du rapport sur l'empoisonnement de M. Navalny publié le 10 janvier 2022 par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), les États membres de l'Union européenne se joignent à l'APCE pour demander à la Fédération de Russie de "s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques, notamment en enquêtant sur la mise au point, la production, le stockage et l'utilisation présumés d'une arme chimique sur le territoire russe, et en fournissant des réponses substantielles aux questions posées par d'autres États parties », y compris aux questions posées par 45 États parties dans le cadre de l'art. IX.2 de la Convention le 5 octobre 2021.

L'Union européenne demande une nouvelle fois instamment à la Fédération de Russie, de révéler et de fournir des explications crédibles, en toute transparence et sans délai, aux circonstances de la tentative d'assassinat de M. Navalny.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que cette déclaration soit considérée comme un document officiel et soit publiée sur le serveur externe et sur le site internet public de l'OIAC.

* * *